Envoyé en préfecture le 08/04/2026
Reçu en préfecture le 08/04/2026
Publié le
ID : 056-215600230-20260330-2026_26-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 30 MARS 2026

BREC'H – DEPARTEMENT DU MORBIHAN

DELIBERATION 2026/26 APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 21 MARS 2026

Conseillers municipaux en exercice : 29

Le conseil municipal, dûment convoqué par voie dématérialisée le 24 mars 2026, s'est réuni en séance ordinaire, le lundi 30 mars à 18h30, salle du conseil municipal, sous la présidence de Fabrice ROBELET, Maire.

Étaient présents : M. Fabrice ROBELET, Mme Chantal MAHIEUX, M. Erwan LE DIZEZ, Mme Caroline LE BAYON, M. Stéphane LE BOULER, Mme Morgane GUERLAIS GOUAS, M Bernard RAUD, Mme Anne LE GOFFE, Mme Marie-France BLONDEAU, Mme Michelle ROYER, M Patrick LEFRANC, M. Armand GRUIEC, M. Hervé LE ROUZIC, Mme Annie THOMAS, M. Jean-Pierre KERBART, M. Yann GEFFROY, M. Stéphane COUDERC, Mme Maud BOURLIEUX-DANIEL, M. Yannick LE BRETON, Mme Hélène SERVE-CATELIN, M. Steven LE MOULLEC, Mme Valérie REDUREAU, M. Tugdual GAUTER, Mme Florence LE COGUIC et M Stanislas BOUREAU

Étaient absents : Mme Sabrina BOTHUA, Mme Régine NAYEL, M. Dominique NAYEL et Mme Virginie CATHELIN,

Secrétaire de séance : Mme Morgane GUERLAIS GOUAS

Rapporteur : Fabrice ROBELET

Le conseil municipal est appelé à approuver le procès-verbal du 21 mars 2026.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE le procès-verbal de la séance du 21 mars 2026**

25 pour ; 0 abstention ; 0 contre

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Fabrice ROBELET